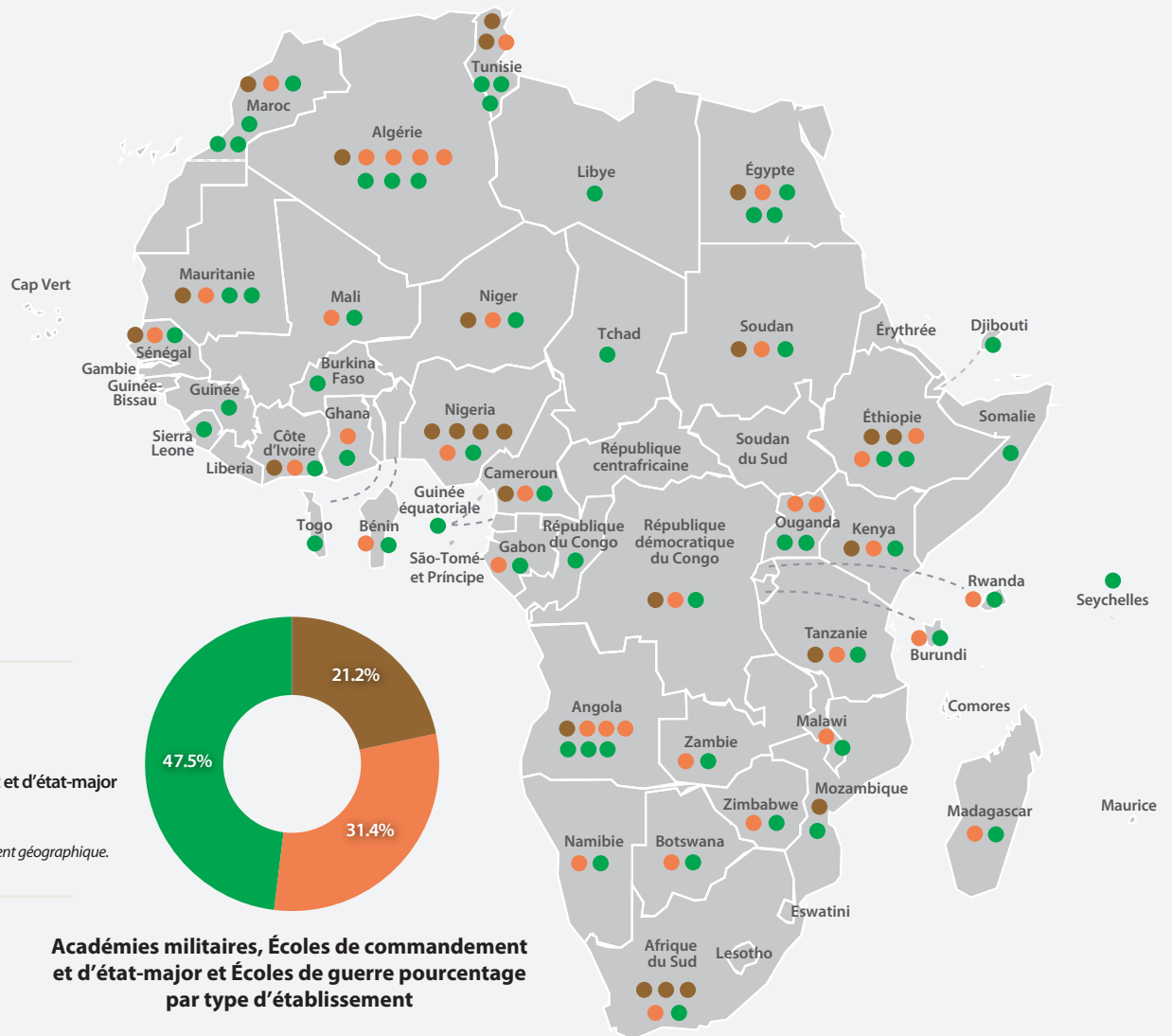


Par le Centre d'études stratégiques de l'Afrique

11 mars 2022

Les établissements d'enseignement professionnel militaire ont pour objectif de favoriser des armées capables et apolitiques, qui défendent la constitution et servent des dirigeants démocratiquement élus. Pour ce faire, elles doivent cependant être ancrées dans une culture qui renforce ces mêmes valeurs.



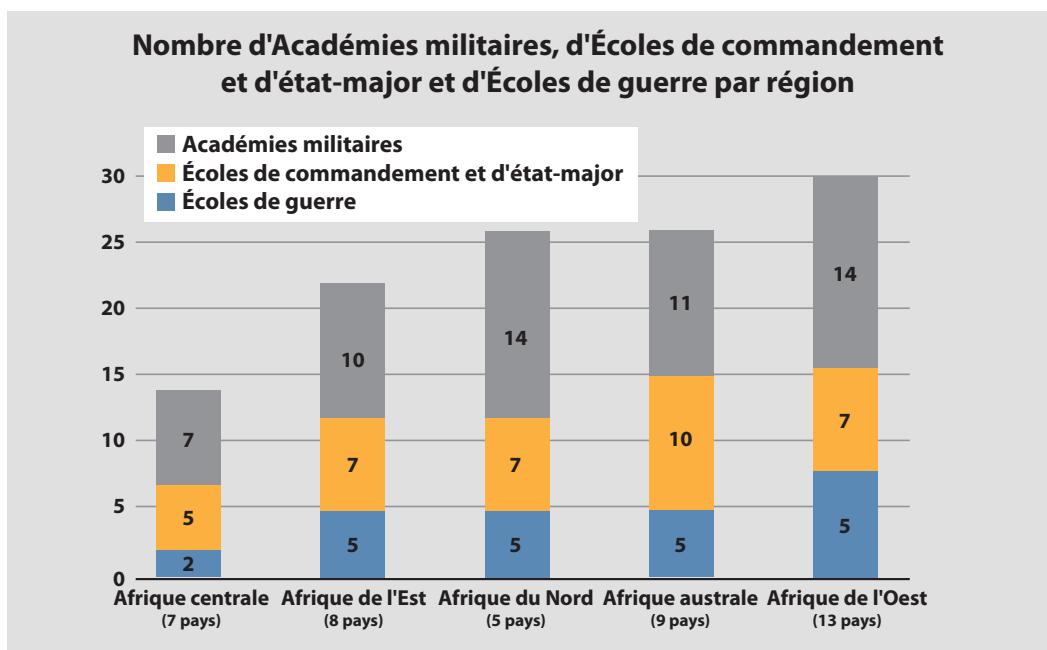
POINTS SAILLANTS

- La nécessité de renforcer le professionnalisme des armées en Afrique a été mise en relief par la série de coups d'État et la politisation grandissante des armées que l'Afrique a récemment subies.
- Cette politisation obscurcit des progrès réels effectués dans la construction d'un corps d'officiers professionnels dans certaines armées africaines, même si ce progrès est partiel et varie beaucoup à travers le continent.
- Renforcer les établissements d'enseignement professionnel militaire (EPPM) est un moyen d'améliorer le professionnalisme militaire en Afrique. En effet, ces établissements peuvent inspirer un engagement envers la sécurité des citoyens et des relations démocratiques entre civils et militaires. Ils peuvent aussi façonner une vision stratégique, mieux comprendre le développement d'une stratégie de sécurité nationale et régionale et encourager une philosophie de service parmi les officiers.
- Avec plus de 118 écoles militaires sur le continent, l'Afrique possède un socle solide d'EPPM. Depuis 2015, six pays ont établi des Écoles de Guerre (Côte d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Nigeria, République démocratique du Congo et Sénégal), quatre ont établi des Écoles de commandement et d'état-major (Burundi, Malawi, Niger, et Sénégal), et trois ont établi des Académies militaires (Gabon, Mauritanie et Somalie).

Type d'établissement*	Objectifs éducatifs
École ou Collège de Guerre	Former les officiers supérieurs (colonels et généraux) à servir dans des postes de haut niveau de sécurité nationale. Les collèges/écoles de guerre visent à donner aux brevetés une perspective stratégique des défis de la sécurité nationale et régionale, leur donnant la capacité à conseiller les dirigeants civils et militaires de manière bien conçue et stratégique. Ces établissements forment une cohorte de professionnels civils et militaires qui développent et effectuent la stratégie de sécurité nationale.
École de commandement et d'état-major	Former les officiers en milieu de carrière, notamment les capitaines, commandants et lieutenants-colonels, en renforçant leurs compétences en leadership, éthique, analyse et communication et des défis opérationnels. Les brevetés assumeront des postes d'état-major et de commandement au sein de leur branche militaire ou de leurs armées, ou dans des organisations interministérielles, internationales, ou multinationales. Des fonctionnaires civils y sont parfois aussi stagiaires.
Académie militaire	Former des jeunes aspirants prometteurs à une carrière d'officier avec un diplôme de premier cycle universitaire. Les Académies militaires fournissent un socle éducatif et instillent les valeurs des relations entre civils et militaires, le professionnalisme, la discipline et le leadership. Les brevetés deviennent des officiers, normalement des sous-lieutenants ou équivalent.

*Les écoles militaires techniques, fonctionnelles, ou de maintien de la paix ne sont pas incluses.

- 42 sur 54 pays africains (soit les trois-quarts) ont une Académie militaire, 26 pays (environ la moitié) ont une École de commandement et d'état-major, et 18 pays (un tiers) ont une École de guerre ou un collège de défense.
- Ces établissements sont distribués relativement également à travers les régions du continent.



- La présence d'un EPPM n'est pas, en soit, une preuve d'un professionnalisme militaire renforcé. En effet, l'existence d'un EPPM n'est pas associée à un niveau de confiance plus élevé de la population envers l'armée. De fait, il faut dévouer plus d'attention au besoin de renforcer les programmes et la culture au sein des EPPM sur les valeurs de relations démocratiques entre civils et militaires, et d'une armée apolitique. Ce faisant, le prestige de ces écoles s'en trouvera renforcé, et leurs diplômés mériteront la grande responsabilité que leur incombe de porter des armes pour protéger les citoyens.
- Tous les pays n'ont pas besoin d'École d'état-major et de commandement ou d'École de guerre. En effet, dans les pays dont les forces armées et les budgets de défense sont moindres, leur coût ne saurait en être justifié. Le cas échéant, les officiers peuvent être formés dans des écoles militaires de pays voisins.
- Sur les pays ayant subi un coup d'État militaire depuis 2020 (Burkina Faso, Tchad, Guinée, Mali et Soudan), seul le Soudan accueille les trois types d'EPPM. En Afrique de l'Ouest, seul le Mali possède une École d'état-major et de commandement, aucun pays n'est doté d'une École de guerre.

- Les coups perpétrés dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest ont été dirigés par des officiers de grade moyen, mettant en relief l'importance de renforcer les valeurs du professionnalisme militaire à travers la hiérarchie militaire.
- Un sondage de militaires démontre que les expériences dans les EEPM sont parmi les plus formatrices dans les carrières des professionnels africains du secteur de la sécurité. Par ailleurs, les jeunes officiers ont des idéaux particulièrement élevés du rôle que les militaires peuvent jouer dans le service public, même si les groupes plus jeunes sont moins à même d'associer ces valeurs avec leur branche militaire.

